



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

**Extrait du registre de décisions du Président**

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).**

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention relative à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel et :

- Madame PUJOL Séléna du 19 au 29 avril 2022 à l'entretien du Parc Mysterra,
- la Mission locale de Haute-Saintonge et madame SIMON Marine-Océane du 2 au 29 mai 2022 à l'Institut des Antilles.

Fait à Jonzac,

Le 05 AVR. 2022

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU